

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La FNEDT est présente au SIA 2025 pour rappeler le rôle des ETARF auprès des agriculteurs et des forestiers

Le Salon international de l'agriculture approche à grands pas. La FNEDT vous propose de la retrouver à l'occasion de plusieurs rendez-vous organisés pour échanger sur la place des entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux : lutte contre le mal-être en agriculture, marché des agroéquipements, solutions aux transitions que la prestation de services apporte, et perspectives destinées aux opérateurs de la gestion durable de la forêt.

Mardi 25 février

11h : Signature de convention de lutte contre le mal-être en agriculture avec la CCMSA : à travers cette convention, la FNEDT s'engage dans le programme de prévention, composé d'actions nationales et locales pour prévenir le risque, détecter et accompagner les personnes en situation de fragilité pour l'ensemble des ressortissants MSA, dont les ETARF. Elle soutient notamment des outils innovants tels que l'aide au répit et rejoint le réseau des volontaires « **Sentinelles** ». Avec Philippe Largeau, Président de la FNEDT et Florence Reynaud, cheffe de fil. Stand MSA (4 B083)

14h : Table ronde proposée par Axema : « On vous dit tout sur le prix de vos machines agricoles ! » en présence de parlementaires et de représentants du monde agricole. Les ETARF représentent 30 % du marché de l'agroéquipement neuf (3 % des clients), et ne bénéficient pas des aides à l'acquisition des autres acteurs agricoles. Les vagues inflationnistes ont durement affecté les charges des ETARF depuis 2022. Avec Philippe Largeau, Président de la FNEDT. Stand AgriDemain (4 B022)

16h : Table ronde proposée par le Shift project : « La mutualisation des équipements agricoles, élément de réponse aux grands enjeux à 2050 ». Un échange entre la FNEDT et la FNCUMA sur les recommandations communes et divergentes pour décarboner les activités et accompagner les agriculteurs dans les transitions énergétiques, démographiques et climatiques. Avec Frédéric Jan, 1^{er} Vice-Président de la FNEDT et des membres de la commission Agricole. Stand BPCE (4 G081)

Jeudi 27 février

16h30 : Signature de la charte de vitalité économique et sociale des ETF avec Fransylva : Les ETF sont majoritairement des TPE, fragilisées par des calendriers de travaux réduits par les intempéries à répétition. Sans elles, 80 % des travaux d'exploitation ne seront plus assurés, 70 % des chantiers de reboisement et sylviculture. Par cette signature, Fransylva s'engage à participer à la structuration de la relation contractuelle pour préserver et assurer la gestion durable de la forêt privée. Avec Philippe Largeau, Président de la FNEDT, Michel Bazin, Vice-Président et les membres de la commission Forêt. Stand de la filière Forêt-Bois(4 B168)

Les représentants de la FNEDT sont à votre disposition pour échanger sur ces sujets d'actualités.

Contact presse - Agence Ressources de la Nature

Fadela Benabadji - 06 11 34 22 39 - fbenabadji@agence-rdn.com



A propos - Créée en 1922, la Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle représentative des entreprises de travaux agricoles (ETA), ruraux (ETR) et forestiers (ETF). Elle regroupe 63 syndicats départementaux

et 12 unions régionales. Acteurs clés dans les territoires, les 22 500 entreprises de travaux (+7,2 % en 10 ans) occupent 160 000 actifs (+ 60 % en 10 ans) pour un chiffre d'affaires de 8 milliards d'euros. Les entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers (ETARF) accompagnent plus de 70 % des agriculteurs et interviennent pour 80 % des travaux en forêt.

